

Économie
Gestion
Administration
Sciences
Sociales



LICENCE PROFESSIONNELLE

Management des Établissements de la Gastronomie et des Arts de la Table (MEGAT) Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration

CODE RNCP : 40112

Accessible
en
alternance

LES DÉBOUCHÉS

- Entrepreneur ou intrapreneur au sein d'une entreprise de restauration
- Directeur ou adjoint au sein d'un établissement de la gastronomie indépendant ou d'une collectivité
- Chef de projet de développement d'activité gastronomique
- Développeur d'affaires dans les Arts de la Table
- Conseiller-Formateur en restauration



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation universitaire et professionnelle dédiée au management de la restauration. Inscrite entre Tradition culinaire et Innovation du métier elle concerne la gestion et l'encadrement de différents types de structures et formats de restauration : indépendante, gastronomique, rapide, de chaîne, d'hôtel, de villages vacances, le "Food and Beverage", les traiteurs et banquets, le «street vending», le «slow food», le «fast good», les cantines chics, la restauration de collectivité... Portées vers l'innovation et/ou la qualité nutritionnelle ou gastronomique elle vous destine à développer les restaurants indépendants ou en réseau, ainsi que la restauration de collectivité ou encore la gastronomie en contexte événementiel et de tourisme d'affaires.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Le recrutement s'opère sur dossier via la plateforme e-candidat suivi d'un entretien.

EN FORMATION INITIALE

La Licence s'adresse prioritairement à des étudiants titulaires d'un BTS en Restauration mais est accessible à des étudiants issus de BTS ou DUT commerciaux, voire de Licences connexes.

EN FORMATION CONTINUE

La Licence est accessible aux professionnels de la restauration, du tourisme, de l'alimentation ou du commerce désireux d'accomplir une carrière en management dans la gastronomie.

Contact : Tél. 03 21 60 37 68 / fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr



LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Compétences de gestion : Garantir la pérennité financière de l'établissement
- Compétences commerciales : Susciter la vente et garantir la satisfaction du client
- Compétences organisationnelles : Préparer et superviser un service en restauration
- Compétences managériales : Gérer et animer une équipe

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Au cœur de la région des Hauts de France, cette formation rare au niveau Bac+3 dans la Restauration est développée avec une UFR spécialiste du Management et des acteurs majeurs de la formation universitaire, de grands établissements d'enseignement partenaires notamment Le Lycée Hôtelier International de Lille, Le Lycée Hôtelier Savary-Ferry à Arras, et des sociétés de conseil en développement de services de restauration ainsi de cadres experts de la restauration. La formation est ouverte à l'international sur la forme et sur le fond avec la découverte des particularités culinaires de cultures étrangères.



LE RYTHME DE LA FORMATION

Résolument orientée vers l'alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, les semaines de cours et d'immersion en établissement de restauration se succèdent de septembre à juin.

(1 semaine à l'Université / 1 semaine en entreprise)

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université.

Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100 % du SMIC, selon l'âge du candidat et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Blocs de compétence

- Bloc de Compétences 1 – Articuler la production culinaire avec l'art du service
- Bloc de Compétences 2 – Gérer un établissement de la gastronomie et des arts de la table
- Bloc de Compétences 3 – Développer l'activité commerciale
- Bloc de Compétences 4 – Conduire un projet d'entreprise en H-R

Blocs d'enseignement

- Bloc de Compétences 1 – Interagir dans un environnement multiculturel – 30 H
- Bloc de Compétences 2 – S'approprier la culture gastronomique – 60 H
- Bloc de Compétences 3 – Animer dans l'esprit de la tradition culinaire – 120 H
- Bloc de Compétences 4 – Administrer un établissement des arts de la table – 60 H
- Bloc de Compétences 5 – Alternance ou Stage en management d'établissement – 12 semaines minimum
- Bloc de Compétences 6 – Développer la vente culinaire en contexte omnical – 60 H
- Bloc de Compétences 7 – Développer l'activité en entrepreneuriat – 60 H
- Bloc de Compétences 8 – Concevoir, porter et promouvoir un projet professionnel en restauration intrapreneuriat – 60 H



CONTACTS

UFR EGASS
Tél. 03 21 60 37 62 - lp-megat@univ-artois.fr

David Markowski : david.markowski@univ-artois.fr
Responsable de la Licence Professionnelle MEGAT



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés